



**-Commune de Larra-
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le deux avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Larra s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Larra, sur convocation régulière en date du 28 mars 2024 sous la présidence de Jean-Louis MOIGN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents (11) : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESNOS Claudine, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Le quorum (10) est atteint.

Absents ayant donné procuration (6) : BOÏAGO Marie-Claire a donné procuration à BONNIEL Aude, DE SEQUEIRA Julie a donné procuration à AUMARECHAL Vincent, DESGARCEAUX Nathalie a donné procuration à DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien a donné procuration à MASON Cathy, JUNCA-GUARDERES Alexandre a donné procuration à CADAMURO Joëlle, LAFITTE Fabien a donné procuration à HOLLEMAN Arnold

Absents excusés (2) : GOUMBALLA Saloua, MESSINA Nathalie

Secrétaire de séance : DESNOS Claudine

2024-4-5

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Le Conseil municipal

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 21-31-11

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment l'article R. 123-25,

VU le Code de l'Éducation, notamment l'article R. 421-58,

VU la jurisprudence du Conseil d'Etat CE, srr, 19 janvier 1983, Chauré n°33241

VU la réponse ministérielle du 20/02/2020 à la question écrite 12243

VU la liste d'attribution ci-annexée,

VU l'avis de la Commission cohésion,

VU l'avis de la Commission finances,

Après en avoir délibéré

Article 1^{er} : **ADOpte** les attributions de subventions décrites ci-dessus et figurant en annexe de la présente délibération ;

Article 2 : **DIT** que les sommes induites sont inscrites au budget principal 2024 de la commune ;

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire et Monsieur FRANÇOIS, adjoint aux associations, à signer tous actes ou toutes conventions aux effets ci-dessus et découlant de l'application de cette délibération.

ACCA

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « ACCA » : 1 (BODOT Bernard)

Pour : 16 : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis)

Contre : --

Abstentions : --

Subvention adoptée

ALAC

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « ALAC » : 1 (FRANÇOIS Claude)

Pour : 16 : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Subvention adoptée

AMALGAM

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « AMALGAM » : 1 (AUMARECHAL Vincent)

Pour : 15 : AMOUROUX Céline, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Ne prend pas part au vote : 1 (DE SEQUEIRA Julie)

Subvention adoptée

ASLL

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « ASLL » : 2 (FOUCAULT Damien, DE SEQUEIRA Julie)

Pour : 15 : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Subvention adoptée

Bibliothèque

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « Bibliothèque » : 7 (AUMARECHAL Vincent, DESGARCEAUX Nathalie, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis)

Pour : 7 : AMOUROUX Céline, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESNOS Claudine, JUNCA-GUARDERES Alexandre, MODESTO Jérôme

Contre : --

Abstentions : --

Ne prennent pas part au vote : 3 (DE SEQUEIRA Julie, FOUCAULT Damien, LAFITTE Fabien)

Subvention adoptée

Club de Pétanque de Larra

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « Club de Pétanque de Larra » : 1 (AUMARECHAL Vincent)

Pour : 15 : AMOUROUX Céline, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Ne prend pas part au vote : 1 (DE SEQUEIRA Julie)

Subvention adoptée

Génération Larra

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « Génération Larra » : 5 (AUMARECHAL Vincent, AMOUROUX Céline, DE SEQUEIRA Julie, FRANÇOIS Claude, MOIGN Jean-Louis)

Pour : 12 : BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme,

Contre : --

Abstentions : --

Subvention adoptée

Handball

Pour : 16 : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Ne prend pas part au vote : 1 (FOUCAULT Damien)

Subvention adoptée

Larra Badminton Club

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « Larra Badminton Club » : 2 (AUMARECHAL Vincent, HOLLEMAN Arnold)

Pour : 13 : AMOUROUX Céline, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, JUNCA-GUARDERES Alexandre, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Ne prennent pas part au vote : 2 (DE SEQUEIRA Julie, LAFITTE Fabien)

Subvention adoptée

Larra tennis club

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « Larra tennis club » : 1 (AMOUROUX Céline)

Pour : 14 : AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Ne prennent pas part au vote : 2 (DESGARCEAUX Nathalie, LAFITTE Fabien)

Subvention adoptée

L'Art en Village

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « L'Art en Village » : 2 (CADAMURO Joëlle, FRANÇOIS Claude)

Pour : 14 : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, DE SEQUEIRA Julie, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, HOLLEMAN Arnold, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Ne prennent pas part au vote : 1 (JUNCA-GUARDERES Alexandre)

Subvention adoptée

Marche et découverte

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « Marche et découverte » : 1 (FRANÇOIS Claude)

Pour : 16 : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Subvention adoptée

Société des Amis du patrimoine des Hauts Tolosans

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « Société des Amis du patrimoine des Hauts Tolosans » : 1 (FRANÇOIS Claude)

Pour : 16 : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Subvention adoptée

Les subventions relatives à **toutes les autres associations** ont été votées à **UNANIMITE**

Délibération adoptée

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
DESNOS Claudine



Le Maire,
MOIGN Jean-Louis



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. Ce tribunal peut être saisi par voie postale (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 07), ou par le biais de l'application informatique « Télérecours » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

ANNEXE
Subventions aux associations – Année 2024

COOPERATIVES SCOLAIRES	Montant de la subvention attribuée
OCCE COURONNE NORD Ecole maternelle	360 €
Coopérative Ecole élémentaire	582 €
<i>SOUS-TOTAL</i>	942 €
ASSOCIATIONS	Montant de la subvention attribuée
ACCA	400 €
ACI Reliure	250 €
ALAC	1 000 €
Amalgam	700 €
Anciens combattants	50 €
Ass Parents Elèves LARRA	600 €
ASLL	1 300 €
Bibliothèque	600 €
Club de Pétanque de Larra	600 €
Comité d'animation	7 000 €
Génération Larra	1 200 €
FNACA de Grenade	110 €
Handball	800 €
Larra Badminton Club	700 €
Larra Disc Golf	400 €
Larra tennis club	700 €
L'Art en Village	900 €
Marche et découverte	300 €
Petits Pas	300 €
Poterie Arts du feu	600 €
Société des Amis du patrimoine des Hauts Tolosans	100 €
<i>SOUS-TOTAL</i>	18 610 €
TOTAL GENERAL	19 552 €

Société des Amis du patrimoine des Hauts Tolosans

Se déportent de l'examen de la délibération et prennent pas part ni au débat ni au vote en quittant la séance pour la subvention à l'association « Société des Amis du patrimoine des Hauts Tolosans » : 1 (FRANÇOIS Claude)

Pour : 16 : AMOUROUX Céline, AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, DESGARCEAUX Nathalie, DESNOS Claudine, FOUCAULT Damien, HOLLEMAN Arnold, JUNCA-GUARDERES Alexandre, LAFITTE Fabien, MASON Cathy, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Contre : --

Abstentions : --

Subvention adoptée

Les subventions relatives à **toutes les autres associations** ont été votées à **UNANIMITE**

Délibération adoptée

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
DESNOS Claudine



Le Maire,
MOIGN Jean-Louis

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. Ce tribunal peut être saisi par voie postale (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 07), ou par le biais de l'application informatique « Télérecours » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

ANNEXE
Subventions aux associations – Année 2024

COOPERATIVES SCOLAIRES	Montant de la subvention attribuée
OCCE COURONNE NORD Ecole maternelle	360 €
Coopérative Ecole élémentaire	582 €
<i>SOUS-TOTAL</i>	942 €
ASSOCIATIONS	Montant de la subvention attribuée
ACCA	400 €
ACI Reliure	250 €
ALAC	1 000 €
Amalgam	700 €
Anciens combattants	50 €
Ass Parents Elèves LARRA	600 €
ASLL	1 300 €
Bibliothèque	600 €
Club de Pétanque de Larra	600 €
Comité d'animation	7 000 €
Génération Larra	1 200 €
FNACA de Grenade	110 €
Handball	800 €
Larra Badminton Club	700 €
Larra Disc Golf	400 €
Larra tennis club	700 €
L'Art en Village	900 €
Marche et découverte	300 €
Petits Pas	300 €
Poterie Arts du feu	600 €
Société des Amis du patrimoine des Hauts Tolosans	100 €
<i>SOUS-TOTAL</i>	18 610 €
TOTAL GENERAL	19 552 €